



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Athénée royal de Fragnée

Rue de Fragnée 73 ≈ 4000 LIEGE
Tel: 04 229 67 50 - Fax: 04 254 16 33



www.athenee-fragnée.be



Edition spéciale

Inscriptions en 1^{ère}

du 1^{er} février au 5 mars 2021
(1^{ère} phase)

Soirée « Portes ouvertes »

date à préciser en fonction de
l'évolution de la crise sanitaire

Information Parents :

Jeudi 28 janvier par visioconférence

RÉUSSIR SON ARRIVÉE EN SECONDAIRE

Le compte à rebours des inscriptions est lancé...

En septembre prochain, votre enfant prendra son envol vers l'enseignement secondaire. Les démarches sont complexes et les parents sont souvent mal informés de ce qu'il y a lieu de faire pour procéder à l'inscription.

Ce fascicule « *Édition spéciale* » vous explique toute la procédure et vous indique, entre autres, les dates importantes et les documents nécessaires.

En dehors de ces démarches, il vous appartient aussi de choisir l'école que votre enfant aura le plaisir de fréquenter l'an prochain. Ce choix n'est pas simple et c'est pour vous aider dans votre démarche que vous trouverez dans ce fascicule tout ce que nous mettons en œuvre à l'Athénée Royal de Fragnée pour viser l'épanouissement de votre enfant.

Faire le bon choix...



AR Fragnée
Ambition, Rigueur et Fierté,
Assiduité, Réussite, Force,
Apprentissage, Réflexion, Finesse,
Accueil, Rayonnement, Fascination,



.....

Voilà quelques-unes des déclinaisons possibles avec quelques-uns des items mettant en exergue les valeurs, attitudes et autres savoir-vivre que toute notre équipe tente de mettre en œuvre dans tout ce qu'elle positionne **pour, par, avec et en fonction** des jeunes qui lui sont confiés.

Le profil **ARF**, celui qui caractérise le **label qualité** de notre école où la dimension humaine est le vecteur de notre dynamisme, se veut être une référence dans le domaine d'une formation flirtant avec le pôle d'excellence.

Chez nous et avec nous, votre enfant se sentira bien car :

- ✓ il recevra un enseignement ciblé et adapté, donné par des professeurs compétents et motivés qui assurent un suivi pédagogique efficace et performant ;
- ✓ il sera encadré par un éducateur référent qui prendra contact avec vous régulièrement ;
- ✓ il pourra évoluer dans un environnement accueillant et chaleureux, dans des locaux modernes et bien entretenus,
- ✓ il deviendra un être humain libre, sensé et responsable !

Faites le bon choix !...

Au nom de toute l'équipe de l'Athénée Royal de Fragnée,
Reinette Guelfi,
Directrice.



Réussir son inscription

Compléter soigneusement et lisiblement les documents officiels qui vous ont été remis par l'école fondamentale actuelle de votre enfant et les déposer personnellement dans l'école secondaire.

Le F.U.I (Formulaire Unique d'Inscription) est numéroté et comporte 2 volets.

- ✓ Un **volet général** qui reprend tous les renseignements nécessaires à l'identification précise de l'élève
- ✓ Un **volet confidentiel** qui permet aux parents de préciser l'établissement secondaire de leur 1^{ère} préférence ainsi qu'un maximum de 9 autres établissements classés dans l'ordre préférentiel. Ce volet sera remis sous enveloppe fermée et identifiée.

Certaines zones de ces deux volets ont été pré-remplies, vérifier l'exactitude des renseignements et au besoin les corriger.

Aucun autre document ou frais scolaires ne sont demandés à ce stade.

Un accusé de réception de votre demande d'inscription vous sera transmis dès le traitement de celle-ci.

L'inscription sera effectivement confirmée par la remise, dans les meilleurs délais, du certificat d'études de base (CEB), document original et non copie.

Talon aide-mémoire à conserver

(cochez les cases des étapes que vous avez franchies)

DATES

ETAPES

- | | | |
|--------------------------------------|-----------------------|--|
| 22 janvier au plus tard | <input type="radio"/> | réception du FUI délivré par l'école primaire. |
| 28 janvier, 17h - 18h ou 19h | <input type="radio"/> | séance d'information par visioconférence. |
| Du 1 ^{er} février au 5 mars | <input type="radio"/> | 1 ^{ère} phase d'inscriptions, sur base de classement : dépôt du FUI dans l'école de votre premier choix. |
| 2 ^{ème} quinzaine de mars | <input type="radio"/> | confirmation de l'inscription : vous recevez un document de l'école secondaire. |
| Du 26 avril au 31 août | <input type="radio"/> | 2 ^{ème} phase d'inscriptions, sur base de l'ordre chronologique : dépôt du FUI dans l'école de votre premier choix. |
| De fin juin au 31 août | <input type="radio"/> | validation de l'inscription (dépôt du CEB - <u>document original</u> - à l'école secondaire) |



Ce que nous proposons

Ne rien laisser au hasard, accueillir, rencontrer puis parrainer chacun de nos nouveaux élèves...

1. Un(e) éducateur/trice référent(e),
2. Une intégration active, étape par étape,
3. L'Octogone... la délégation d'élèves,
4. Nos lignes de force.

1. L'éducateur/trice référent(e) des élèves de première secondaire...

Travaillant en étroite collaboration avec la Direction et le corps professoral, l'éducateur/trice référent(e) des élèves de première secondaire veille à ce que ceux-ci prennent progressivement leurs marques afin qu'ils se sentent rapidement à l'aise et s'approprient chaque jour un peu plus leur nouvel environnement de travail et d'apprentissage.

A l'AR Fragnée, nous estimons que cette démarche constitue le fondement de base dans l'épanouissement personnel et scolaire de l'élève.

Fraîchement arrivés de l'enseignement fondamental, nos « petits » sont confrontés à un grand nombre de situations nouvelles (taille de l'école, nombre de professeurs, changement de locaux, salle d'étude, ...). L'éducateur/trice référent(e) explique chaque nouveauté très régulièrement, pour une meilleure autonomie de l'élève et pour une bonne intégration dans le fonctionnement de sa nouvelle école.

Par ailleurs, l'éducateur/trice référent(e) se charge des contacts avec les responsables de l'élève (famille, internat, Centre PMS, Service d'Aide à la Jeunesse,...) pour élaborer des pistes de réflexion et/ou trouver des solutions aux problèmes rencontrés (absentéisme, maladie, soucis comportementaux,...).

En somme, le qualificatif « référent(e) » prend tout son sens lorsque l'éducateur/trice joue son rôle d'interface, de facilitateur, de personne ressource, de lien entre les différents acteurs de la vie scolaire. En effet, il/elle tentera au mieux de répondre tant aux interrogations des enfants qu'aux sollicitations des adultes, avec pour but ultime de favoriser au mieux le développement du jeune pour qu'il atteigne harmonieusement et dans un climat serein sa réussite scolaire et sociale.



2. L'intégration active des « Petits » nouveaux chez et par les « Grands »

L'Athénée Royal de Fragnée est particulièrement fier de proposer un véritable plan d'intégration, en son sein, à l'intention des élèves de 1^{ère} secondaire.

Ce plan se décline en 3 étapes.

La première étape : Accueillir les élèves de 6^{ème} primaire intéressés par notre projet pédagogique et notre offre d'enseignement : visite guidée personnalisée, visioconférence...

La deuxième étape de cette campagne d'intégration couvre les trois premiers jours du mois de septembre.

Tout est alors mis en place pour que le souvenir de la « grande rentrée » reste gravé dans toutes les mémoires... !!!

C'est à ce moment-là que l'occasion sera donnée aux « petits nouveaux » de rencontrer les autres élèves, les éducateurs et les professeurs dans un cadre particulier et privilégié puisque les « grands » n'auront pas encore repris le chemin de l'école.

Lors de l'ambiance familiale du premier jour, la direction présente entre autres toute l'équipe pédagogique aux parents. Le deuxième jour est l'occasion pour chaque enfant de faire connaissance avec son nouvel environnement, tandis que le troisième jour voit chaque "petit nouveau" se familiariser avec son « Métier d'élève au Secondaire ». L'apothéose de cette première semaine est la "Journée Surprise" concoctée par l'équipe éducative où se mêlent bonne humeur et audace!...

Après ces quelques journées de mise en route, la « vraie » rentrée peut avoir lieu. Nos élèves de 1^{ère} secondaire pourront ainsi la vivre dans un état d'esprit moins oppressant que celui qui habite nos propres souvenirs, dans des bâtiments qu'ils se seront appropriés et encadrés par une équipe qu'ils connaissent déjà ... un peu.

La troisième étape, (en cours de construction) le parrainage proprement dit de ces « petites têtes blondes » par les aînés, sera organisé vers la fin du mois de septembre.

Ce jour-là, il sera permis aux plus petits de rencontrer plus spécifiquement des grands.

Chez nous, grâce au parrainage, les élèves plus âgés ne représentent pas une crainte pour les plus jeunes. Bien au contraire, ils seront très vite des référents, des copains sur lesquels ils pourront compter et s'appuyer en cas de soucis.

Et croyez-nous, il y a fort à faire ! Car ce ne sont pas loin d'une centaine d'élèves qu'il nous faut accueillir, chouchouter, intégrer... ceux-là même qui, en 6^{ème} primaire, roulaient des mécaniques et que les plus jeunes appelaient ... « les grands ».



3. L'Octogone... La délégation des élèves !

A l'AR Fragnée, nous pensons qu'il est très pertinent de permettre aux jeunes de se construire une identité en lien avec des identités collectives véhiculant des idées de respect et de partage.

L'école peut alors permettre aux jeunes citoyens de nourrir leur esprit critique et leurs envies de tendre ensemble vers un monde meilleur.

A l'AR Fragnée, une équipe de professeurs encadre le processus de délégation d'élèves de manière à faire en sorte que la participation des élèves à la vie de l'école soit bien réelle et aboutisse à un résultat probant.

En début d'année scolaire, chaque classe procède à l'élection de 2 délégués qui siègeront au sein du Conseil des délégués. Cette structure est en fait un espace de dialogue destiné à analyser des questions, des problèmes et/ou des projets relatifs à l'école ou à certaines classes. Elle aura pour mission de centraliser et de relayer ces demandes, avis et propositions des élèves au sujet de la vie de l'école auprès de l'Octogone. Les délégués Octogone du supérieur siègent au conseil de participation

L'Octogone, qui siège environ une fois par mois, est l'organe qui réunit les 8 « super-délégués », des professeurs et la direction afin d'analyser, voire de cadrer et finaliser, les projets proposés. Ceux-ci sont d'horizons bien multiples :

- ✓ la réflexion structurée et encadrée autour d'un sujet d'actualité,
- ✓ l'amélioration du cadre de vie des élèves,
- ✓ la mise en place d'actions pédagogiques,
- ✓ la réalisation d'un projet à finalité socio-éducative,
- ✓

A l'AR Fragnée, nous pensons que l'Ecole doit mettre en place le processus démocratique visant à accompagner les jeunes vers la maturité intellectuelle et les aider à devenir des citoyens « *sachant penser leur vie et vivre leur pensée* » (Comte-Sponville).



4. Nos lignes de force

L'article 6 du Décret « Missions » définit les 4 objectifs généraux qui régissent l'enseignement secondaire :

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;

2° amener tous les élèves à s'appropriier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;

3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;

4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Afin de rencontrer au mieux ces objectifs, l'ARF travaille sur 2 axes principaux qui contribuent aussi à asseoir la crédibilité de son identité qui est :

L'école des talents multiples

Ces 2 axes sont :

■ Les projets :

L'ARF s'engage chaque année dans plusieurs projets, qui sont toujours menés en équipe avec comme enjeu central : les jeunes, leur formation, leur développement et leurs rapports avec le monde qui les entoure.

■ L'équipe

Accompagnement, Réussite, Formation, sont les principaux moteurs qui animent chacun des membres de l'équipe qui accompagne chaque jeune dans sa construction personnelle.

Rien ne serait possible sans une équipe pédagogique et éducative...

Active, Respectueuse et Fiable... Attentive, Réfléchie et Ferme...

Pouvoir compter sur une équipe de choc, une équipe qui ne lésine pas sur les moyens, les méthodes et l'expertise pour atteindre l'excellence...

Que rêver de mieux ?...



Année scolaire 2021-2022

Infos pratiques

Reprise des cours en 1^{re} année

L'accueil des élèves de 1^{ère} année se fait le **mercredi 1^{er} septembre, à 8h15**, au "Forum" de l'Athénée. Il sera suivi d'un petit déjeuner offert aux élèves et à leurs parents.

A 9h15, les groupes provisoires seront constitués et les enfants seront pris en charge par les enseignants jusque 11h50.

De 9h15 à 10h, réunion d'information entre parents et membres de la direction.

Le jeudi 2 septembre, présence à l'école de 08h15 à 15h20.

Le vendredi 3 septembre, présence à l'école de 8h15 à 11h.

Journée surprise pour les élèves de 1^{re} année: lundi 6 septembre.

Formalités lors de l'inscription

La personne responsable, dont la signature est requise pour valider l'inscription, présentera à l'inscription :

- Sa carte d'identité
- **Le FUI** (formulaire unique d'inscription)

Dès qu'il en les aura en sa possession :

- la carte d'identité de l'enfant
- le bulletin de l'année précédente
- le **Certificat d'Etude de Base** (*document original*)
- le document relatif au suivi du cours de langue de l'école primaire

En cas de séparation des parents, un extrait du dernier jugement concernant la garde des enfants, peut être demandé.



Horaire journalier

Ouverture des grilles et des portes:	7h30
Etude régulière:	de 8h15 à 16h00
Ouverture des classes:	8h10
Début des cours:	8h15
Récréation:	de 9h55 à 10h10
Repas 1 ^{ère} et 2 ^{ème} :	de 11h50 à 12h40
3 ^{ème} à 6 ^{ème} :	de 12h40 à 13h40
Récréation (1 ^{ère} et 2 ^{ème}):	de 14h20 à 14h30
Fin des cours:	15h20 ou 16h10 en fonction de l'horaire (et parfois à 17h, au 3 ^e degré)

Restauration (prix à titre indicatif)

A la récréation: collations diverses (projet d'une cantine durable en cours)

A midi:

Potage	€ 0,80
Dessert	
Salade garnie au choix	€ 3,00
Sandwich garni au choix	€ 3,00
Repas complet chaud	€ 3,00

Paiements des repas

Les provisions des repas pour l'année scolaire sont à payer par virement bancaire afin de faciliter les transactions et éviter que l'argent liquide ne circule.

Les réservations des repas se font via deux « bornes » situées dans l'école grâce au code barre de la carte "Étudiant". A tout moment, vous pourrez visualiser le solde du compte de votre enfant via la plateforme "Ecole en Ligne".

Assiduité

Les retards, les absences et les sorties sont contrôlés tout au long de la journée. Un sms sera envoyé aux parents en cas de retard ou d'absence. Les cartes d'absences seront envoyées périodiquement par la poste. Les justificatifs devront être remis à l'éducateur/trice dans les plus brefs délais.

Assurance

Les activités scolaires et extra-scolaires sont couvertes par l'assurance scolaire, à l'école et sur le chemin de l'école. En cas d'accident, un formulaire de déclaration devra être réclamé au professeur ou au Secrétariat.

Infrastructure et Equipement

- ✓ Notre établissement dispose d'une bibliothèque, de laboratoires de sciences, de 5 salles d'informatique pour un total de 140 ordinateurs et 20 tablettes, d'un hall omnisports, de 6 gymnases dont 1 avec équipement interactif, d'une salle de musculation, de deux salles de danse, de locaux réservés à la section animation, d'un studio équipé de dizaines d'instruments divers pour l'option musique, de matériel son et image pour l'option audiovisuel, d'une grande salle d'étude aménagée, d'un restaurant et d'un lieu de rencontre dénommé "Forum".
- ✓ Via la plateforme « école en ligne », la communication avec les parents se fait en temps réel.
- ✓ L'école a obtenu le label « Ecole numérique » en 2019 pour son projet « ARF 2.0 – le numérique au service des troubles d'apprentissage ».



Centre Psycho-Médico-Social (C.P.M.S.)

Le centre s'occupe du suivi social, médical et psychologique des élèves et les renseigne sur les orientations d'études.

cpms.fragnee@skynet.be, Tél 04 226 26 59

Frais scolaires et Fournitures indispensables

Une provision de 60€ (plus 25 € de caution-livres à la première inscription) est réclamée en septembre, par virement, pour couvrir la fourniture des manuels scolaires et des photocopies distribuées par les professeurs, les frais liés aux options, le matériel nécessaire à la réalisation du travail de fin d'année dans l'enseignement technique de qualification,... Deux décomptes de régularisation seront de mise durant l'année scolaire.

La nature du petit matériel scolaire nécessaire pour les cours vous sera précisée par les professeurs.

Les tenues de gymnastique seront simples et efficaces.

Le T-Shirt de l'école (couleur bleu-roi et floqué) peut être fourni (coût 12€ en déduction de la provision). Tout autre T-Shirt uni peut convenir mais il doit respecter la couleur de l'école (bleu-roi).

L'utilisation du GSM et lecteur audio est tolérée durant les seules récréations. La prise de photos/vidéos est interdite dans l'enceinte de l'établissement sous peine de confiscation de l'appareil et de poursuites disciplinaires pour non-respect du droit à l'image et violation de la vie et/ou de l'espace privé.

Tenue vestimentaire

Les élèves se présenteront dans une tenue correcte. L'appréciation finale est laissée à la direction. Les informations précises sont décrites dans le règlement d'ordre intérieur.

Internat

La Maison des Etudiant.e.s est à votre disposition.

Rue des Bruyères, 150 4000 Liège (Cointe)

Tél. 04 252 92 86

www.mde-liege.be

Académie Grétry

Les cours de l'option technique de transition « danse » se donnent en collaboration avec l'Académie Grétry.

Boulevard de la Constitution 81 - 4020 LIEGE

Tél. 04 342 61 60

www.academiegretry.be

Transports en commun

Outre les trains faisant arrêt à la gare des Guillemins, de très nombreux bus ont un arrêt place des Guillemins, place du Général Leman, place des Franchises ou rue de Fragnée.

Médicaments

Aucun médicament ne pouvant être distribué, il convient de prendre ses précautions.

Merci pour votre intérêt

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

La direction de l'établissement

